

*L'ensemble de la BASS (Branche des associations sanitaires et sociales) est concerné par les restructurations. Les conventions collectives sont attaquées de toutes parts. L'urgence est à la riposte!*

## CC 51, CC 66, CLCC, CHRS, Croix Rouge

# Conventions menacées !

## Tous à Paris- Mardi 1er juin

La dernière Assemblée Générale de la FEHAP a voté un « *texte de proposition d'évolution de la CC 51* » qui va permettre aux patrons de s'engager dans un processus de révision de la convention.

Dans la CC 66 les négociations piétinent et l'attitude des syndicats employeurs est particulièrement ambiguë. La situation dans l'ensemble de la branche des associations sanitaires et sociales (BASS) est en train de changer.

Face à la résistance des salariés, les patrons qui ne désarment pas, pourraient s'engager à terme dans la voie de l'abandon des conventions collectives actuelles au profit d'une éventuelle convention collective unique du secteur privé non lucratif, qui sera bien évidemment au rabais...

**Les attaques patronales dans les Conventions collectives de la BASS sont de même nature. Ils veulent réduire le coût du travail...**

**Les conventions menacées !**

**Dans les CLCC** (Centre de lutte Contre le Cancer) la convention collective a été dénoncée en 1999. Elle a été revue à la baisse (congés, salaires) et les salariés sont aujourd'hui confrontés à la troisième phase d'individualisation de leurs rémunérations. Il y a bien longtemps qu'il n'est plus question d'augmentation générale des salaires !

**Dans la CC 66**, depuis octobre 2009 un cycle de négociation s'est ouvert autour d'un nouveau projet patronal de refonte de la convention (12 propositions pour un nouvel environnement conventionnel) mais aussi sur les salaires dans le

cadre de la NAO..

Ce projet de remise en cause des acquis conventionnels (Annexes, congés supplémentaires, progression de carrière, salaires individualisés, et «forfait jour») n'a rien d'une amélioration de la convention collective. Bien au contraire! Quant aux propositions sur les salaires pour 2010, on est loin des besoins et des revendications des salariés.

**Pour la CC 51**, les patrons de la Fehap ont annoncé la couleur. La Fehap propose une nouvelle révision. Ils osent même proposer un minimum conventionnel qui pourrait être amélioré en fonction des résultats des établissements et des situations de concurrence locales. Nouvelle «minoration» de l'ancienneté, individualisation du salaire aggravée, remises en cause des modèles actuels d'organisation du temps et des conditions de travail, tel est leur programme pour demain... jusqu'à la dénonciation s'il le faut !

**Quant au CHRS** les budgets alloués ne prennent plus en compte les GVT (déroulements de carrières, l'ancienneté), la misère s'installe même du côté des salariés, les licenciements et les fermetures de services et de structures se multiplient. La refondation du secteur de l'hébergement est en cours avec le plan de Benoist Apparu actuel secrétaire au logement.

**La Croix Rouge** aussi a subi une refonte en 2003 modifiant en profondeur l'organisation des classifications et les rémunérations. Actuellement un audit est fait sur la situation des établissements, audit qui peut faire craindre le pire une fois de plus pour les salariés.



**Fédération CNT  
Santé-Social**  
33 rue des vignoles  
75020 Paris  
06 28 33 42 43  
fede.sante-social@cnt-f.org



**Fédération SUD  
Santé-Sociaux**  
70 rue Philippe de  
Girard  
75018 PARIS  
01 40 33 85 00  
contact@sud-sante.org

## **Loi « Bachelot » concurrence généralisée!**

Depuis plus de 10 ans le secteur sanitaire et médico social vit une série de contre réformes libérales.

La mise en concurrence des établissements dans un cadre budgétaire de plus en plus contraint, conduit à transformer le secteur en un vaste marché économique avec les dégâts que l'on connaît...

Ces évolutions ne peuvent se faire qu'au détriment des populations fragilisées par le handicap qu'il soit social, mental, physique ou psychique et des salariés dont les conditions de travail et de rémunération ne cessent de se dégrader. Depuis le 1er janvier 2010, la loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire) s'applique. La création des ARS (Agence Régionale de Santé) marque la fin des DDASS, la fin d'un interlocuteur départemental au profit d'un gestion régionale des futurs territoires de santé et des territoires médico sociaux.

Les politiques de maîtrise comptable sont renforcées.

La concurrence se généralise entre le privé et le public, entre le lucratif et le non lucratif. Les établissements doivent se regrouper, fusionner, se restructurer sous peine de disparaître. Les GCS et les GCSMS (Groupements de coopération sociaux et médico sociaux) comme les CPOM (Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens) permettent une rationalisation des coûts budgétaires, un déploiement de la nouvelle gouvernance, une gestion des personnels agressive et injuste... Les dispositifs d'appel à projet de la loi « Bachelot » (article 124 de la loi HPST) favorisent l'ouverture du « marché » médico social aux « opérateurs privés » en quête de diversifications pour leurs investissements, en quête de nouveaux profits...

**La concurrence entre secteur public, associatif et lucratif va aggraver la concurrence entre les établissements. « Usagers/ patients » transformés en « clients », salariés précarisés et mal payés, statuts et conventions collectives menacés, l'avenir du secteur sanitaire et médico social est en jeux.**

## **Une riposte d'ampleur est nécessaire !**

Devant l'ampleur des attaques patronales contre les conventions collectives, la Fédération Sud Santé Sociaux appelle tous les salariés de la BASS à se mobiliser dans l'unité.

Dans le contexte actuel de crise, l'offensive gouvernementale et patronale prend de l'ampleur.

Les augmentations salariales proposées pour 2010 sont inacceptables. Là où les conventions permettent individualisées les salaires comme dans les CLCC par exemple, seules certaines catégories de personnels sont concernées.

Dans toute la branche (BASS) les conditions de travail se dégradent que l'on soit dans le sanitaire, le médico social et le social, les charges de travail augmentent, l'intensité aussi.

Face à l'attentisme des autres organisations syndicales, la Fédération Sud Santé Sociaux et la coordination des collectifs de défense des conventions appellent à une journée de grève et à une manifestation nationale à Paris pour :

- **Des budgets à la hauteur des besoins des populations**
- **Les salaires doivent être redistribués de façon équitable à l'ensemble du personnel des établissements médicaux sociaux ». Pas de salaires en dessous de 1500 € net. Des conditions de travail dignes pour les salariés.**
- **La défense des acquis conventionnels (congrés supplémentaires, ancienneté, etc...)**
- **La défense d'une pratique professionnelle où la personne accueillie est au centre du dispositif étayé par des salariés qualifiés.**

***Non à la concurrence généralisée entre établissements et entre les salariés de la santé, du médico social et du social !***

**NON la marchandisation du secteur !**

**Tous en Grève et dans la rue - mardi 1er juin 2010**

**Manifestation Nationale à Paris**

(rdv quai André Citroën (métro Javel) - 11h)